

Insertion professionnelle des jeunes diplômés : il reste du travail à faire

Absence d'expérience professionnelle, d'envie de travailler ou difficultés sociales : décrocher un premier s'avère souvent difficile. Cependant, les jeunes ne sont pas laissés seuls face à leurs difficultés, des acteurs publics aussi bien que privés leur proposant des solutions.

Seuls 72,3% des diplômés trouvent un emploi correspondant à leur diplôme

Malgré la qualité de son enseignement supérieur, l'insertion sur le marché du travail n'est pas une chose facile en France. Signe que les pouvoirs publics en sont conscients, le 4 octobre 2019, Jean-Marie Marx, Haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, effectuait même un déplacement à Marseille sur le thème « Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes ».

En effet, le sujet reste d'actualité. Car si 90% des diplômés d'une grande école de commerce ou d'ingénieur trouvent leur premier emploi en moins de six mois, tel n'est pas le cas de tous les diplômés du supérieur. Selon les chiffres d'Eurostat, en 2017 seuls 72,3% des jeunes diplômés ont trouvé en emploi correspondant à leur formation. Et il faut bien dire que la France se range loin dans le palmarès des pays où l'insertion sur le marché du travail est la plus facile : l'Islande, Malte, l'Allemagne, la République tchèque et les Pays-Bas affichent tous des scores au-dessus de 90%. Par ailleurs, n'oublions pas qu'il s'agit seulement d'une moyenne. Une récente étude montrait qu'un étudiant issu d'un milieu modeste anticipe un démarrage dans la vie active plus long que ses camarades.

Face à la recherche d'un premier emploi, les jeunes ne sont pas seuls

Pour aider les jeunes diplômés dans la recherche de leur premier emploi, de nombreux acteurs proposent des solutions. Sur Internet, on peut trouver des conseils pour rédiger un bon CV et même un modèle de lettre de motivation correspondant au métier visé. Mais bien sûr, il va sans dire que la meilleure lettre de motivation est celle qui reflète votre personnalité, votre parcours, votre motivation. Le copier-coller est donc à proscrire.

L'État aussi fait son possible. Depuis 2017, les jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET) peuvent bénéficier d'une « Garantie jeunes ». Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.